

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

51

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 14 décembre 2020



MAIRIE DE DIJON

Président : M. François REBSAMEN

Secrétaire : Mme Mélanie BALSON

Membres présents : Mme Nathalie KOENDERS - M. François DESEILLE - Mme Christine MARTIN - M. Pierre PRIBETICH - Mme Sladana ZIVKOVIC - M. Hamid EL HASSOUNI - Mme Claire TOMASELLI - M. Antoine HOAREAU - Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM - M. Franck LEHENOFF - Mme Dominique MARTIN-GENDRE - M. Christophe BERTHIER - Mme Nadjoua BELHADEF - M. Marien LOVICHY - Mme Kildine BATAILLE - M. Benoît BORDAT - Mme Delphine BLAYA - M. Christophe AVENA - Mme Lydie PFANDER-MENY - M. Joël MEKHANTAR - Mme Océane CHARRET-GODARD - Mme Marie-Odile CHOLLET - Mme Laurence FAVIER - M. Denis HAMEAU - M. Jean-Paul DURAND - M. Jean-Patrick MASSON - M. Georges MEZUI - M. Massar N'DIAYE - M. Vincent TESTORI - Mme Stéphanie VACHEROT - M. Jean-François COURGEY - M. Bassir AMIRI - Mme Danielle JUBAN - Mme Catherine DU TERTRE - M. Philippe LEMANCEAU - Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN - M. Jean-Philippe MOREL - M. David HAEGY - Mme Nora EL MESDADI - Mme Ludmila MONTEIRO - Mme Laurence GERBET - Mme Caroline JACQUEMARD - M. Bruno DAVID - M. Stéphane CHEVALIER - M. Laurent BOURGUIGNAT - Mme Claire VUILLEMIN - M. Axel SIBERT - Mme Catherine HERVIEU - M. Patrice CHÂTEAU - Mme Stéphanie MODDE - Mme Karine HUON-SAVINA - M. Fabien ROBERT - M. Olivier MULLER - M. Henri-Bénigne DE VREGILLE

Membres absents : Mme Françoise TENENBAUM - M. Emmanuel BICHOT - Mme Céline RENAUD

OBJET DU VOEU

Demande d'attribution d'une dotation climat-énergie

Mme Koenders, au nom du groupe socialiste, radical, citoyen et apparentée, expose :

Le 12 décembre 2015, dans le cadre de la COP21, était signé à Paris un accord historique pour la lutte contre le dérèglement climatique avec pour objectifs de limiter le réchauffement climatique à un niveau inférieur à 2°C et atteindre la neutralité carbone à horizon 2050.

5 ans après, la trajectoire n'est pas respectée : les résultats ne sont pas au rendez-vous et les prévisions ne correspondent pas aux engagements pris par la communauté internationale.

Les scientifiques continuent de tirer la sonnette d'alarme. Et pour cause, les 5 dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées. Les impacts du dérèglement climatique se sont intensifiés et les déplacements de populations pour cause de catastrophes naturelles ont concerné 25 millions de personnes l'an dernier. L'urgence est là et chacun doit agir. Le retour des États-Unis dans les accords de Paris est une source d'espoir, pour autant, chaque État doit intensifier ses efforts.

En France, une décision historique du Conseil d'État, du 19 novembre 2020, a donné 3 mois au gouvernement pour justifier que la trajectoire de réduction de 40% de ses émissions de gaz à effet de

serre à l'horizon 2030 pourra être respectée. Les objectifs climatiques que nous nous sommes fixés sont désormais contraignants. Pour les atteindre, l'État peut et doit davantage compter sur les villes.

Les villes peuvent beaucoup, elles sont à la manoeuvre et parfois depuis longtemps, comme c'est le cas à Dijon et dans presque toutes les grandes agglomérations. Réduire la consommation d'énergie fossile, promouvoir les énergies renouvelables, protéger la ressource en eau, intensifier les réseaux de chaleur urbains, améliorer l'isolation thermique des immeubles, développer des transports collectifs, etc. : les actions engagées dans nos territoires en faveur de l'environnement sont déjà nombreuses.

Le Forum « zéro carbone » organisé les 10 et 11 décembre derniers à l'Hôtel de ville de Paris par le journal La Tribune et France Urbaine – au cours duquel la métropole dijonnaise s'est vue remettre le « prix mobilité » et le « grand prix de l'initiative de l'année » pour son projet hydrogène – a illustré cette capacité d'agir en mettant en avant de nombreux projets innovants portés dans les territoires.

Une partie des 149 propositions formulées par la Convention Citoyenne pour le Climat peuvent d'ailleurs être mises en place directement à l'échelle des collectivités territoriales. Les villes ne sont pas l'unique réponse à la lutte contre le changement climatique, mais elles sont une partie importante de la réponse.

Aussi, le Conseil Municipal de Dijon, réuni le 14 décembre 2020, demande à la Ministre de la Transition Écologique, Barbara Pompili, à travers le futur Projet de Loi Climat, de permettre aux villes d'accentuer leur action en leur attribuant une dotation climat-énergie conditionnée à l'établissement d'un contrat pour une durée donnée, ainsi qu'à l'atteinte effective d'objectifs contractuels.

Voeu adopté à la majorité :

Pour : 48

Abstentions : 8